Informations de base

1996/2170(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Vivre et travailler dans la société de l'information: priorité à la dimension humaine. Livre vert. **Subject** 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ECON Economique, monétaire et politique industrielle	SOLTWEDEL-SCHÄFER Irene Barbara Lilia (V)	21/11/1996
JURI Juridique et droits des citoyens	BERGER Maria (PSE)	19/11/1996

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Industrie	1953	1996-10-08
Affaires sociales	1948	1996-09-24

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/07/1996	Publication du document de base non-législatif	COM(1996)0389	Résumé
24/09/1996	Débat au Conseil		
08/10/1996	Débat au Conseil		
23/10/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/02/1997	Vote en commission		Résumé
06/02/1997	Dépôt du rapport de la commission	A4-0045/1997	
10/03/1997	Débat en plénière		
11/03/1997	Fin de la procédure au Parlement		
14/04/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1996/2170(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	EMPL/4/08165

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0045/1997 JO C 085 17.03.1997, p. 0005	06/02/1997	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0083/1997 JO C 115 14.04.1997, p. 0018-0036	11/03/1997	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(1996)0389	24/07/1996	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CofR	Comité des régions: avis	CDR0365/1996 JO C 116 14.04.1997, p. 0081	15/01/1997	
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0456/1997 JO C 206 07.07.1997, p. 0010	23/04/1997	Résumé

Vivre et travailler dans la société de l'information: priorité à la dimension humaine. Livre vert.

1996/2170(COS) - 24/07/1996 - Document de base non législatif

OBJECTIF : le présent Livre vert fait partie d'un ensemble de quatre communications et propositions sur le thème de la Société de l'information. Il vise à alimenter le débat sur les aspects sociaux soulevés par le passage à la Société de l'information en mettant l'accent sur les questions clés de l'organisation du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale. CONTENU : le Livre vert s'inspire largement des travaux menés par les deux organes consultatifs que la Commission avait créés l'an dernier, à savoir le "Groupe d'experts de haut niveau" et le "Forum sur la Société de l'information". Le document ne nie pas les possibilités de création d'emplois que présentent les technologies de l'information et de la communication (TIC) mais il reconnaît que les citoyens - et c'est naturel- sont inquiets et qu'il convient de répondre à leurs préoccupations face aux mutations annoncées. Il examine en particulier de quelle manière les TIC vont refaçonner l'organisation du travail et de la production et comment ces technologies transformeront la vie au travail. Pour que ce nouveau système d'organisation du travail soit créateur d'emplois, il doit être fondé sur la combinaison des TIC et de l'éducation-formation laquelle doit faire l'objet d'une refonte substantielle, indique le document. Par ailleurs, ces TIC requièrent de nouvelles compétences que le marché du travail n'a pas suscitées avec une rapidité suffisante. D'où la nécessité de placer l'investissement dans les ressources humaines au centre de la politique pour l'emploi. Le Livre vert montre également que les TIC peuvent jouer un rôle important dans le développement régional et local et peuvent aider à promouvoir l'intégration et la responsabilisation des citoyens. En effet, la société de l'information devrait être

centrée sur les personnes et ne devrait pas créer d'inégalités entre les nantis et les démunis de l'information. Par ailleurs, les autorités locales ou régionales devraient jouer un rôle par le biais de pactes locaux et régionaux pour l'emploi, afin de mettre en place une politique de cohésion à plus forte intensité de main d'oeuvre et axée davantage sur les ressources humaines. Face à ces perspectives, la Commission est d'avis que les politiques publiques devraient notamment : - renforcer la capacité de l'Union à créer des emplois, garantir que les PME profitent pleinement des avantages de la SI et améliorer la cohésion dans les Etats membres et les régions en utilisant la capacité des TIC; - faire progresser la démocratie et la justice sociale en veillant à ce que les citoyens participent de façon active à la construction de la société de l'information; - donner des objectifs plus ambitieux aux politiques d'égalité des chances dans la vie professionnelle et familiale en accordant une attention particulière à la formation des jeunes aux TIC. - lever les obstacles auxquels sont confrontés les groupes sociaux défavorisés, afin que ceux-ci aient la possibilité de mieux maîtriser les TIC; - apporter leur soutien aux personnes ayant des besoins particuliers afin de leur permettre d'améliorer leur qualité de vie; - améliorer l'efficacité de l'administration publique ainsi que les prestations d'ensemble dans la santé et l'éducation par exemple. Sur toutes ces questions, la Commission invite les parties intéressées à transmettre leurs commentaires avant le 31/12/1996.

Vivre et travailler dans la société de l'information: priorité à la dimension humaine. Livre vert.

1996/2170(COS) - 11/03/1997 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Wim van VELZEN (PSE, NL) sur le Livre vert de la Commission, le Parlement européen engage la Commission à élaborer une programme d'action aussi complet et équilibré que possible sur les conséquences sociales et sociétales de la Société de l'information. Estimant que le Livre vert privilégie la sphère professionnelle, l'emploi et la compétitivité économique et relègue au second plan la dimension humaine de la société de l'information, le rapport est d'avis que les critères de convergence et le pacte de stabilité rendent particulièrement difficile la recherche de l'équité sociale. Il demande donc à la Commission et aux Etats membres d'élaborer un dispositif cadre prévoyant une réduction du temps de travail et donc une meilleure répartition du travail et de plus larges possibilités de formation. La Commission est invitée à présenter, d'ici la fin de l'année, une proposition sur le télétravail et les problèmes qu'il comporte en matière de couverture sociale, d'accidents et de maladies du travail, de respect de la vie privée et de fiscalité. Il lui est également demandé d'intensifier ses efforts en vue d'élaborer une politique fiscale européenne qui permette de réduire les taxes pesant sur le travail, et de concevoir de nouvelles formes de fiscalité dans la perspective de la société planétaire de l'information. Le Parlement souligne que, dans la société de l'information, l'accès aux réseaux est d'une importance primordiale et que la non-discrimination, l'interopérabilité, la protection de la vie privée et le respect des différences linguistiques doivent être considérés comme des principes fondamentaux. Le rapport suggère enfin de lancer une campagne d'initiation à l'informatique grâce à laquelle les jeunes déjà familiarisés avec ces techniques transmettraient leurs connaissances au reste de la population, notamment les jeunes chômeurs, les immigrés, les femmes au foyer et les personnes âgées. La Commission et les Etats membres devraient étudier l'idée de diplômes assortis "d'un contrat d'entretien" permettant à ceux qui achèvent une formation d'actualiser leurs connaissances et aptitudes à intervalles réguliers. D'une manière générale, le Parlement estime qu'il faut entreprendre une étude sur l'impact de l'introduction des nouvelles technologies dans l'éducation selon les différents groupes d'âge.

Vivre et travailler dans la société de l'information: priorité à la dimension humaine. Livre vert.

1996/2170(COS) - 23/04/1997 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Livre vert contient beaucoup d'éléments avec lesquels le CES est d'accord. Toutefois, il est au regret de constater que : Trop peu de place est faite à la vie quotidienne sur laquelle les TIC exercent une force de séduction prégnante, avec en perspective des marchés énormes, et donc des emplois. Le CES a déjà demandé la réalisation d'études destinées à évaluer le besoin d'investissement et l'impact sur l'emploi, de la mise en oeuvre et de l'exploitation des autoroutes de l'information et des nouveaux services. La logique commanderait que l'on veillât à intégrer au débat l'incidence des TIC en tant que moyens, avec toutes les forces positives et les risques qu'ils pourraient présenter, afin d'essayer de les conjurer ou d'atténuer leurs effets par avance. A la suite du colloque de Dublin, la Commission a ouvert une consultation parmi les organisations avec lesquelles elle est en relation habituelle. Le CES est très intéressé à connaître les résultats de cette consultation. Il souhaite qu'un retour soit prévu vers les organismes et les personnes qui auront répondu à l'appel de la Commission. Un observatoire européen de l'emploi, intégrant, en continu, les effets positifs et négatifs des TIC, se révélerait très utile pour aider à la prise de décisions prédictives.